



**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU PAYS DE
FAVERGES**
COMPTE-RENDU DU DEBAT PADD EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE
LE 13 FEVRIER 2014

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée la délibération en date du 28 février 2013, prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pays de Faverges valant Plan Local de l'Habitat et le travail accompli depuis cette date.

A ce stade de la procédure, il convient d'organiser en séance publique du Conseil Communautaire, un débat sur les orientations générales du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi.

Madame la Présidente précise que ce débat a eu lieu aux seins des dix conseils municipaux de la CCPF.

Mlle Lise Le Gargasson du cabinet Cittanova informe l'assemblée que les personnes publiques associées (PPA) à l'élaboration du PLUi ainsi que syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) du bassin annecien ont déjà pris connaissance du document et qu'ils n'ont pas émis d'observation.

Les débats aux seins des communes ont fait remonter diverses questions concernant ; *la particularité de chaque commune qui sera à respecter, les incidences des orientations du SCOT du bassin annecien pour la CCPF, l'inscription d'un projet de lycée sur le territoire de la CCPF, le volet énergétique et sa prise en compte dans le document, les infrastructures induites eu égard aux objectifs de construction de logements inscrits dans le SCOT, les mesures qui inciteront les entrepreneurs à s'installer sur le territoire*, des réponses sont apportées à ces points et figurent pour l'essentiel dans le PADD.

Mlle Le Gargasson expose les six grands axes du PADD autour d'un même projet.

Une question est posée sur le mode de définition de la taille des logements dans le document, ce dernier sera défini dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation.

Un débat s'engage sur le manque de logements sociaux sur la commune de Doussard eu égard à ses obligations.

L'assemblée n'ayant plus de question, la Présidente clos le débat et remercie les élus et le bureau d'études.